

LES ARCHIVES DE L'ÉTAT
&
L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

recrutent

un(e) docteur(e) en Histoire (h/f/x)
dans le domaine « Histoire et archives des institutions d'Ancien Régime (XIV^e-XVI^e s.) »
(programme FED-tWIN)

CONTEXTE

FED-tWIN est un nouveau programme de recherche de la Politique scientifique fédérale belge (BELSPO) visant à promouvoir la coopération durable entre les établissements scientifiques fédéraux et les universités belges, par le financement de profils de recherche communs.

Le programme FED-tWIN permet aujourd'hui de lancer le programme "FLOWER - Financial Low countries Written practices and Recordkeeping (FLoWeR)". Il implique (a) les Archives générales du Royaume et les Archives de l'État dans les Provinces, en bref les "Archives de l'État", institution scientifique fédérale, et (b) l'Université libre de Bruxelles.

Objet : Les processus de centralisation et de décentralisation sont au cœur des débats publics, que ce soit à l'échelle nationale (Belgique/Flandre, Espagne/Catalogne, Royaume-Uni/Ecosse) ou à l'échelle de tout un continent (Union européenne, Brexit, etc.). Dans ces processus, les moyens financiers pour la mise en œuvre de politiques sont un objet de débat, voire de discorde, récurrents entre niveaux de pouvoirs.

Dans le passé comme dans le présent, de telles ressources ont été au cœur des processus de construction étatiques. Souvent qualifiées d'État fiscal ou d'État financier, les premières formes d'État modernes offrent un cadre stimulant pour comprendre les mécanismes qui sous-tendent ces processus, au-delà des différences d'échelle. La Bourgogne et les Pays-Bas des Habsbourg constituent un cas d'étude exceptionnel. D'une part, le système politique qui se développe en tant qu'État composite a connu des tendances contradictoires, oscillant entre centralisation et décentralisation, entre le milieu du XV^e et le milieu du XVI^e siècle. D'autre part, cet État composite a développé des institutions financières (Conseil des finances et plusieurs chambres des comptes suprarégionales) qui ont laissé des sources importantes.

Le projet FLOWER permettra de mieux comprendre le gouvernement financier des Pays-Bas, entre le XIV^e et le début du XVI^e siècle. Il sera accueilli par l'Université libre de Bruxelles (ULB), une université de pointe en histoire médiévale, notamment étudiée sous l'angle économique et administratif, et par les Archives générales du Royaume (AGR-ARA), qui ont une longue expérience des documents des

institutions financières. Ensemble, elles offrent le meilleur environnement de recherche pour ce projet.

Celui-ci a trois objectifs principaux :

1° FLOWER permettra le déploiement d'une recherche scientifique de pointe sur les **pratiques financières, d'écriture et d'archivage** qui ont contribué à la culture politique et administrative spécifique de l'État composite de Bourgogne et des Habsbourg. De la fin du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle, ces pratiques d'écriture ont reflété et parfois façonné l'administration financière de l'État sur le long terme. Elles ont influencé les structures unifiées des comptes centraux, régionaux et locaux et l'utilisation et la diffusion de nouveaux types de documents et de pratiques d'écriture des registres qui perdureront jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Ce volet de recherche fera encore la part belle à la **réflexion** proprement **économique** sur les leviers fiscaux du pouvoir central (en lien avec les pouvoirs locaux), sur les choix en matière fiscale et sur la communication politique liée à ces derniers aspects.

2° FLOWER contribuera à la **divulcation des documents financiers** importants créés par ces institutions. Ceux-ci revêtent une importance historique essentielle. Cette divulgation s'opèrera par l'inventaire systématique de séries cruciales de documents d'archives des institutions financières centrales qui nécessitent encore un classement et une description systématiques, notamment celles du Conseil des finances et de plusieurs Chambres des comptes suprarégionales (Bruxelles et Lille) conservées aux Archives de l'État. Conformément à l'engagement ferme des institutions en faveur de la science ouverte, les inventaires seront disponibles en accès libre.

3° Enfin, FLOWER **diffusera les sources divulguées et les résultats des recherches** par le biais de conférences, de cours de formation spécifiques et d'expositions virtuelles destinées aux universitaires, aux étudiants et aux citoyens (dans ce cas, en adoptant résolument une démarche d'"Histoire publique"). Ces résultats seront aussi diffusés via la publication d'articles et monographies de premier plan, et l'organisation de tables rondes, d'ateliers et de conférences internationales...

Partenaires :

Les **Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces** (www.arch.be) sont un établissement scientifique fédéral faisant partie de BELSPO (*Belgian Science Policy Office*). L'institution comprend les Archives générales du Royaume à Bruxelles, 18 dépôts répartis dans tout le pays et le Centre d'Études et Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CegeSoma). Les Archives de l'État acquièrent et conservent (après tri) les archives d'au moins 30 ans des cours et tribunaux, des administrations publiques, de notaires, ainsi que du secteur privé et de particuliers. Elles veillent à ce que les archives publiques soient transférées selon les normes archivistiques. Mettre ces documents d'archives à la disposition du public, tout en respectant la protection de la vie privée, est une des missions primordiales de l'institution. Dans les 19 salles de lecture, les Archives de l'État mettent une infrastructure à la disposition d'un public varié. Le service au public directement via Internet (la salle de lecture numérique) est une des priorités de l'institution.

L'**Université libre de Bruxelles** est une grande Université complète d'enseignement et de recherche de la Communauté française de Belgique. Le/la chercheur/chercheuse engagé.e sera intégré au sein du Département d'Histoire, Arts et Archéologie de la Faculté de Philosophie et Sciences Sociales de l'Université libre de Bruxelles, dans l'unité de recherche sociAMM (histoire, arts, cultures des sociétés Anciennes, Médiévales et Modernes). Celle-ci vise à une meilleure compréhension des sociétés européennes et méditerranéennes, de l'Antiquité au XIX^e siècle. Fondée en 2009, l'UR sociAMM se distingue par une approche comparatiste et transdisciplinaire, fruit de la réunion

d'historiens, d'historiens de l'art et d'historiens de la littérature. Le/la chercheur/chercheuse sera intégré.e au service d'Histoire médiévale.

LIEUX DE TRAVAIL

Archives générales du Royaume, Section Ancien Régime, rue de Ruysbroeck, 2, 1000 Bruxelles.

Université libre de Bruxelles, UR sociAMM, Avenue Roosevelt, 50, 1050 Bruxelles (bâtiment NA).

PROFIL

- Diplôme de **docteur·e en Histoire** (obtenu depuis 12 ans maximum à la date du 15 novembre 2020)¹.
- Expérience probante de **recherche**, attestée par des **publications scientifiques**.
- Connaissance approfondie de la **paléographie médiévale**. Des notions supplémentaires en diplomatique et chronologie sont un atout.
- Connaissance approfondie des **archives d'Ancien Régime**.
- Expérience probante de recherche sur les **institutions (centrales, provinciales et locales) des anciens Pays-Bas méridionaux (XIV^e-XVI^e s.)**.
- Une expertise combinée des aspects politiques et institutionnels, d'une part, **économiques et financiers** (sources comptables), d'autre part, constitue un atout. Une familiarité avec les pratiques fiscales et monétaires anciennes sera en particulier appréciée, de même qu'un intérêt pour l'histoire quantitative.
- Une formation et/ou une expérience dans le domaine de **l'archivistique** constituent un atout significatif.
- Aptitudes au **travail en équipe** attestées par l'implication dans des projets collaboratifs (co-organisation de congrès ou de journées d'études, participation active à des réseaux de recherche, p.ex.).
- Connaissance approfondie du **français**, écrit et parlé.
- Bonne connaissance du **latin**.
- Connaissance de **l'anglais**. La compréhension passive du néerlandais et de l'allemand sont des atouts.

Conditions de travail

NOUS OFFRONS

- Le poste consiste en un engagement conjoint par les deux institutions partenaires :
 - comme **Chef-fe de travaux** (grade SW2 de la carrière du personnel scientifique fédéral) sous contrat à durée indéterminée à mi-temps (0,5 ETP) aux Archives de l'État. Échelle barémique SW21 (31.880,00 EUR – 48.350,00 EUR salaire brut non indexé, soit un salaire mensuel brut indexé de 2500 EUR sans autre ancienneté que le doctorat exigé). Tous les services prestés dans les services publics et comme chercheur.e peuvent être valorisés.

¹ Conformément à l'art. 14 de la loi du 21 juillet 2017 instaurant un programme de coopération durable sur le plan de la recherche entre les établissements scientifiques fédéraux et les universités, entrent en considération les candidats ayant obtenu un titre de doctorat au **maximum 12 ans avant la date ultime d'introduction des dossiers de candidature**. La période visée est prolongée d'un an par période de congé de maternité de trois mois au minimum ou par période ininterrompue de trois mois au minimum de congé parental à temps plein ou congé d'adoption à temps plein, pris par le/la candidate entre l'obtention du titre de doctorat et la date ultime d'introduction des dossiers de candidature, sans que la prolongation totale puisse excéder un an par enfant. La période visée au premier alinéa est également prolongée de la durée réelle des périodes attestées de maladie de longue durée du candidat ou d'un membre de famille proche du candidat auquel ce dernier a donné des soins médicaux, pour autant qu'il s'agisse de périodes ininterrompues de trois mois au minimum.

- comme **Chercheur post-doctorant** contractuel à durée indéterminée à mi-temps (0.5ETP) (selon les barèmes applicables au personnel engagé sur fonds extérieurs: échelle barémique 530 (docteur à thèse). Un préavis sera envoyé au chercheur en fonction de l'échéance financière du programme.
- Entrée en service prévue le **1^{er} janvier 2021**.

Procédure de sélection

Les candidat·e·s doivent transmettre leur dossier de candidature (**fichier au format pdf**) **avant le 15 novembre 2020** par e-mail à sebastien.dubois@arch.be et à alexis.wilkin@ulb.be (**référence : candidature FEDTWIN/FLOWER**).

Le dossier de candidature doit se composer d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec liste des publications, ainsi que d'une copie du diplôme requis et d'un extrait de casier judiciaire.

Les candidat·e·s sélectionné·e·s sur base de leur dossier seront invité·e·s pour une audition par la Commission conjointe de sélection, prévue dans le courant du mois de décembre **2020** aux Archives générales du Royaume, rue de Ruysbroeck, 2, B-1000 Bruxelles.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter M. Sébastien Dubois (sebastien.dubois@arch.be) ou M. Alexis Wilkin (alexis.wilkin@ulb.be).